



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 20 décembre 2023

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député.e.s, je souhaite interpellier le Gouvernement au sujet **de l'amélioration de l'inclusion des enfants à besoins spécifiques dans le cadre du système éducatif luxembourgeois.**

L'inclusion en milieu éducatif a, ces dernières années, connu des réformes conséquentes qui ont fait l'objet d'un rapport d'évaluation par la Direction générale de l'inclusion et le Service de la scolarisation des élèves à besoins spécifique. Le projet de loi n° 8169 adopté par la Chambre des Député.e-s en date du 13 juin 2023 répond à une partie des conclusions retenues dans ladite évaluation. Or, nonobstant ces initiatives, le sujet de l'inclusion et de sa mise en œuvre pratique continue à faire débat au sein de la communauté scolaire, ce dont témoignent les réflexions à ce sujet que le Syndicat national des enseignants (SNE) a communiquées en date du 13 décembre 2023.

Dans cet ordre d'idées, j'aimerais interpellier **Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse**, notamment sur les questions suivantes :

- Quelle est la position du Gouvernement concernant la revendication du SNE de procéder dans les meilleurs délais à une amélioration des mesures d'inclusion dans le cadre du système éducatif luxembourgeois ?
- Comment le Gouvernement entend-il assurer l'approvisionnement suffisant en ressources financières et humaines afin d'assurer l'efficacité des différents dispositifs de prise en charge ?
- Comment le Gouvernement envisage-t-il la collaboration entre l'État et les communes en matière d'aménagement inclusif des infrastructures scolaires ?
- Comment le Gouvernement compte-t-il améliorer l'orientation et l'accompagnement des familles et des enfants avec besoins spécifiques ?
- Le Gouvernement est-il disposé à organiser dans ce contexte un débat structuré avec les représentants des différents acteurs et actrices de la communauté scolaire, ceci dans le but d'assurer l'efficacité des dispositifs afférents dans l'intérêt tant de tous les enfants que du personnel éducatif ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Meris Sehovic
Député